

---

## Inégalités spatiales dans la localisation des PME

– Approche territoriale-

**BENMOHAMMED cherifa.**

Université Mustapha stambouli

Mascara

[Pipa.med@gmail.com](mailto:Pipa.med@gmail.com)

---

### Abstrat :

Algeria knows the strong socio- economic inequalities and inequitable developpement between its regions. In this context there is a problem of possible development strategies. Lots of theories and approaches treat this subject. *However the issue regarding the impact of regional dynamics on opportunities for the local population is little addressed in the literature. This paper offers an analysis of such opportunities by using the theoretical framework of the capability approach* Also our study analysis the SME sector as one of the main tools of territorial development.

**Keywords:** Territorial development, SME, capability approach, saida city

**Jel classification code:** R11,I30

---

### Introduction :

La notion du territoire n'est pas facile à cerner, elle fait l'objet de plusieurs définitions. Selon JASQUA Levy, MICHEL Lussault (2002), le territoire est défini comme un espace approprié limité, un espace où se manifestent des pouvoirs en particulier d'organisation et de contrôle, un espace dans lequel s'inscrivent des projets sociaux que ces projets s'appellent développement, aménagement, planification, un espace dont la population est liée par un sentiment d'appartenance partagée et enfin un espace dans lequel s'affrontent les intérêts le plus souvent divergents voire conflictuels des acteurs.

Les territoires, quelle que soit leur dimension, présentent différentes formes d'inégalités. L'accroissement des inégalités constituent un problème majeur qu'affrontent les pays en développement.

En tant que pays en développement, l'Algérie connaît de fortes inégalités socio-économiques et un développement inéquitable entre ses régions. Le secteur de PME qui est l'un des piliers du développement territorial n'échappe pas de ses inégalités.

L'objet principal de ce papier est de tester l'hypothèse d'existence d'une répartition inégale des PME.

Pour vérifier cette hypothèse, on se pose au moins deux questions : c'est quoi les inégalités » et "de quelles inégalités s'agit-il ?" La première question concerne le cadre conceptuel et la deuxième fait référence au critère qu'on le prends en considération lorsqu'on va évaluer les situations inégales.

### 1. Définition des inégalités :

Une société humaine offre aux gens qui y vivent des ressources. Certaines de ces ressources sont matérielles, comme le revenu, d'autres sont des services comme l'enseignement et la sécurité, d'autres sont enfin d'un contexte de vie. .

On parle d'inégalité lorsque la distribution d'un type de ressource entre les membres n'est pas égale, certains membres disposent alors d'une quantité ou d'une qualité de cette ressource supérieure à d'autres.

Parmi les nombreuses définitions des inégalités, nous retiendrons celles-ci :

- ✓ Les inégalités sont « Des différences entre individus ou groupes sociaux qui se traduisent en terme d'avantage ou de désavantages et qui fondent une hiérarchie entre ces individus ou groupes »<sup>1</sup>
- ✓ Les inégalités sont des différences perçues ou vécues comme des injustices, comme n'assurant pas les mêmes chances à chacun.

Les inégalités sont définies aussi comme les résultats d'une distribution inégale, au sens mathématique de l'expression , entre les membres d'une société, des ressources de cette dernière , distribution inégale due aux structures même de cette société en faisant naître un sentiment légitime ou nom d'injustice au sein de ses membres . La notion de « ressource de la société » incluse dans la définition des inégalités a introduit l'idée d'une multi dimensionnalité des inégalités. Cette notion vague de ressource présente précisément l'avantage de pouvoir s'étendre à l'ensemble des aspects de la vie en société. En effet par «ressource de société », il ne faut pas entendre seulement: les flux de revenu et de stocks, de patrimoine, l'espace à occuper et le temps à vivre, les conditions de vie.. Etc. Mais aussi ses ressources sociales et politiques : la multiplicité et la diversité des rencontres et des

<sup>1</sup> Djamilia ZIZNDI(2003), « l'inégalité », *ESO*, n°20, p. 13

réseaux de socialisation (associations, syndicats, partis, communautés religieuses), le pouvoir de se faire entendre et de défendre ses intérêts et ses droits, des positions institutionnelles valant des privilèges, etc. Ou encore ses ressources symboliques : les diplômes scolaires, la maîtrise des différents savoirs et de références culturelles, la capacité de se donner une image cohérente du monde, des autres et de soi, voire la capacité de l'imposer ou la proposer à d'autres. On peut schématiquement distinguer trois grandes catégories d'inégalités sociales :<sup>2</sup>

- ✓ *les inégalités dans l'ordre de l'avoir* : les inégalités dans la distribution des ressources matérielles de la société, dans la répartition de la richesse sociale ;
- ✓ *les inégalités dans l'ordre de pouvoir* : les inégalités dans la distribution des ressources sociales et politiques de la société, dans la répartition du pouvoir, de la capacité à défendre ses intérêts et ses droits, d'imposer sa volonté aux autres par différents biais, de peser au moins partiellement sur l'organisation de la société et sur le cours des événements historiques.
- ✓ *Les inégalités dans l'ordre du savoir* : les inégalités dans la distribution et la maîtrise des savoirs, dans la capacité d'élaborer des connaissances et de donner un sens au monde dans lequel on vit, de proposer et d'imposer des définitions légitimes des choses, des gens, des situations, des rapports et des pratiques.

## **2. Inégalités de quoi?**

Si on veut que la mesure obtenue nous renseigne significativement sur la société et ses évolutions, nous devons nous concentrer sur cette première question et y répondre avec précision.

Dans les débats sur la justice sociale, beaucoup d'auteurs s'accordent, à la suite de RAWLS, pour donner aux plus défavorisés une priorité, de sorte que la question principale qui reste posée : égalité d'accord, mais égalité de quoi. Il serait normal qu'on établisse un lien entre ces débats sur la justice sociale et notre mesure des inégalités. Il faudrait idéalement mesurer les inégalités dans la grandeur qu'une société juste viserait à rendre égale entre ces membres. Les inégalités qui comptent sont celles qui correspondent aux plus grandes injustices. Les théories récentes de justice sociale, particulièrement celle d'AMARTYA Sen mettent l'accent sur l'autonomie des personnes, leurs capacités à maîtriser leurs destins. Il ne s'agit donc pas seulement de rendre les gens heureux ou riches, mais de leurs donner les moyens de choisir ce qu'ils souhaitent vivre. Cette approche est une approche par les capacités. A partir de là, les inégalités qui comptent pour nous sont celles en terme de "capabilités".

<sup>2</sup> Alain BIHR, Roland PFERKOR, « les systèmes des inégalités », *collection repères*, ED la découverte, p.8.

La vie est faite d'un ensemble de "fonctionnements" liés entre eux, composé d'états et d'actions. Etroitement liée à la notion de fonctionnement, il y a la notion de capacité de fonctionner. Cette notion représente les diverses combinaison de fonctionnement que la personne peut accomplir. La capacité est par conséquent un ensemble de vecteurs de fonctionnement qui indique qu'un individu est libre de mener tel ou tel type de vie<sup>3</sup> ...[Sen 1992].

L'espace des fonctionnements est défini par Sen par tout ce qu'il est possible de faire dans la vie, toutes les façons d'être et d'agir des individus. Les fonctionnements peuvent aller des plus élémentaires (être bien nourri, être cultivé, avoir un certain confort de vie, être bien chauffé, etc.), à certains accomplissements très complexes et subtils (rester digne à ses propres yeux, être en mesure de prendre part à la vie de la communauté, appartenir à un certain statut social, etc.).

A l'intérieur du concept de « capacités », nous pouvons distinguer deux sous notions: les « capacités » et les « potentialités »<sup>4</sup>.

Les capacités désignent le fait d'être capable de faire quelque chose (« doing »), grâce notamment aux caractéristiques personnelles des individus et des opportunités sociales. Les potentialités désignent le fait d'en avoir les moyens (« being »), au travers des dotations en capital des individus.

Pour analyser les capacités, nous distinguons non seulement les potentialités, donnant les moyens aux individus vulnérables de faire face à l'adversité, mais aussi leurs capacités de tirer profit de leurs potentialités pour résister aux chocs négatifs et de remonter la pente.

#### ✓ *Les potentialités:*

On associe à chaque individu sa dotation en capital. Celle-ci se décompose selon AMARTYA Sen en différents types :

#### □ **le capital financier :**

Le capital financier est l'ensemble des ressources provenant de l'épargne ou de l'emprunt et destinées à acquérir des actifs réels (machines, équipements) ou financiers.

Cette réserve de valeur facilite les dépenses productives (achat d'équipements et de matériels productifs), les dépenses de nourriture, d'éducation, de santé, de vêtements, de logement, et donc

<sup>3</sup> AMARTYA SEN(1992). Repenser l'inégalité .SEUIL, p. 115

<sup>4</sup> AMARTYA SEN ( 2000), Un Nouveau Modèle Economique, développement, justice, liberté, Editions Odile Jacob.

permet d'améliorer les conditions de vie des individus. Aussi, en cas de chocs externes imprévus, il est plus facile de faire face et de remonter la pente rapidement lorsqu'il existe un capital financier.

#### □ **le capital physique :**

Le capital physique est l'ensemble des actifs productifs, des actifs ménagers et des stocks détenus par les individus. Les actifs physiques sont des réserves de valeurs, de l'épargne et peuvent servir à lutter contre les risques. Par exemple, on compte parmi les actifs productifs, les outils, l'équipement, le bétail ; or le bétail est à la fois un outil de production, un moyen de transport et une réserve de nourriture.

De même, parmi les actifs ménagers, nous trouvons les appareils ménagers, le logement, les vêtements, les vélos, les bijoux (pouvant être assimilés à de l'épargne puisqu'ils sont une réserve de valeur), la radio (moyen de communication et d'information), et physiques sont de réelles réserves de valeur, il existe des coûts à l'épargne de précaution liés à la dépréciation des marchandises et aux coûts d'opportunité.

- **le capital humain**

Il désigne le stock des ressources personnelles économiquement productives. Ce stock s'accroît par des investissements en dépenses d'éducation, de formations professionnelles, de santé, d'alimentation, de logement.

- **le capital social :**

Le capital social d'un individu est une ressource sociale, issue des interactions culturelles et/ou structurelles avec d'autres individus, capable de générer des externalités durables qui affectent la situation économique de ces individus.

Ainsi, les solidarités sociales, ethniques ou familiales sont de puissants facteurs de lutte contre la vulnérabilité et la pauvreté. A l'inverse, leur disparition ou leur inexistence, transcrite en exclusion, peuvent s'avérer une cause tout aussi puissante de vulnérabilité et d'appauvrissement.

L'exclusion n'est pas forcément liée à la détention de disponibilités monétaires : on peut disposer de revenus et cependant ne plus entretenir d'échanges sociaux avec son groupe, sa communauté ou la société dans laquelle on se trouve. A l'inverse, l'intégration sociale ne passe pas obligatoirement par la détention de revenus. Certaines activités peuvent suffire à être socialement intégratives à défaut d'être rémunérée en termes monétaires.

Le capital social peut être assimilé à une assurance informelle permettant de se prémunir contre le risque. C'est une épargne de précaution : l'individu investit dans du capital social et en échange, il reçoit une aide matérielle ou immatérielle quand il en a besoin. Si c'est un moyen de lutte contre le risque, c'est aussi une source de bien-être pour l'individu.

✓ **Les capacités:**

Sen distingue plus particulièrement deux sortes de capacités <sup>5</sup>:

- Les caractéristiques personnelles :

Les êtres humains diffèrent entre eux de bien des façons. D'abord par leurs caractéristiques externes et leur environnement, mais à cela s'ajoute la diversité de nos traits personnels (âge, sexe, aptitudes physiques et mentales).

Chaque individu a des traits de caractères propres, des facultés et des dons innés. Par exemple, un individu peut avoir beaucoup de facilité à apprendre et à assimiler alors qu'un autre devra fournir beaucoup plus d'effort pour arriver à un point inférieur. Le premier individu pourra faire de grandes études alors que l'autre sera limité. Mais il se peut également que le premier individu n'ait pas l'envie de faire des études malgré ses facultés et l'opportunité présente. Il y a des situations où la possibilité et l'opportunité existent mais pas l'envie ou le courage, donc rien ne se fait.

- Les opportunités sociales :

Ce sont les dispositions prise par une société, en faveur de l'éducation, de la santé, ou d'autres postes et qui accroissent la liberté substantielle qu'ont les individus de vivre mieux.

L'existence de tels services modifie la qualité de vie individuelle (accès à l'éducation publique, suivi médical, campagne de vaccination, prévention de la morbidité, campagne d'hygiène, etc.) et favorise aussi une participation plus effective aux activités économiques et politiques.

A partir de là, on constate que si les capabilités diffèrent, c'est par ce que ,d'une part, les êtres humains diffèrent entre eux par la diversité de leurs traits personnels (âge, sexe, aptitude physique et mentale....) et par leurs dotations initiales en capital, et d'autre part du fait du niveau différents des opportunités sociales offertes car les individu n'habitent pas tous les mêmes endroits : un individu peut avoir la dotation en capital nécessaire, le droit au niveau législatif ,sans aucune contrainte

---

<sup>5</sup> L.RICHARD, B. VILLABRA, ZUINDEAU, « Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire », *développement durable et territoire*, dossier1 : approche territoriale du développement durable, mis en ligne le 1 septembre 2002. /http : //développement durable.revue.org.consultés le 21 février 2009.

environnementale, culturelle et familiale, avoir l'envie, le courage et les aptitudes physiques et morales pour atteindre un certain vecteur de fonctionnement. Mais s'il n'existe pas l'opportunité (être au bon endroit), alors l'individu ne pourra jamais réaliser son attente.

Dans notre travail, nous nous intéresserons aux opportunités offertes par les territoires et nous allons les considérer comme des capacités territoriales.

Ces capacités vont se construire à travers les structures dans lesquelles l'individu évolue : tissu économique local, infrastructures ou encore histoire et culture de la société.<sup>6</sup>

Notre travail se limite aux PME comme l'une de ces capacités territoriale.

### 3. *Role des PME dans le développement territorial :*

#### 3.1 *Définition du développement territorial :*

Selon Bruno Jean (2015)<sup>7</sup> le concept du développement territorial s'inscrit en répture avec une tradition plus longue d'étude en développement régional et il ne repose pas sur un corps de doctrine ou de théories fortement stabilisées. Cependant ce qui semble faire consensus, c'est la volonté ou la nécessité de remettre, au cœur de la problématique du développement, le territoire avec ses ressources, ses contraintes et ses spécificités non seulement matérielles mais encore immatérielles comme les acteurs et leur mode de fonctionnement. En outre, le développement se veut transversal et décloisonné et tient compte des pressions extérieures, notamment du contexte économique international. Il se veut aussi stratégique et cherche à construire le futur d'un territoire en exploitant les atouts et en réduisant les faiblesses internes tout en profitant des opportunités et en cherchant à faire face aux menaces externes, ce qui explique le recours très fréquent à une analyse AFOM (atouts – faiblesses – opportunités – menaces) dans la plupart des projets de développement territorial.

Le concept du développement territorial inclut le concept du territoire. Ce dernier ne se définit pas par son échelle mais par son mode d'organisation et par la manière selon laquelle les acteurs constitutifs des territoires s'y coordonnent (Pecqueur, 2000).

Ce processus de fabrication des territoires par des acteurs qui s'y identifient, à une échelle définie non par une instance administrative mais par un projet porté par des acteurs, s'impose comme réalité solide qui remplace de plus en plus les régulations étatiques pour

<sup>6</sup> Jean-Christophe Dissart, « Co-construction des capacités et des ressources territoriales dans les territoires touristiques de montagne », *Revue de Géographie Alpine | Journal of Alpine Research* [En ligne], 100-2 | 2012, mis en ligne le 27 décembre 2012

<sup>7</sup> JEAN, B. Le développement territorial durable: une nouvelle approche de développement rural *Desenvolv. Meio Ambiente*, v. 33, p. 115-127, abr. 2015.

“gouverner” la mutation des espaces, et notamment des espaces ruraux (Mollard & Pecqueur, 2007).

### **3.2 Définition des PME :**

Les définitions de la P.M.E peuvent se subdiviser en deux approches distinctes, d’une part les définitions utilisant des critères qualitatifs également dénommés « critères théoriques, sociologiques ou analytiques » et d’autre part, celles utilisant des critères quantitatifs.

- Approche qualitative :

Selon la confédération générale de la PME, « la PME est une unité de production ou de distribution, une entité de direction et de gestion sous l’autorité d’un dirigeant entièrement responsable de l’entreprise dont il est souvent propriétaire et qui est directement lié à la vie de entreprise »<sup>8</sup>.

- Approche quantitative :

Cette approche vise à cerner les différents critères qui sont des paramètres quantitatifs tels que le chiffre d’affaire, le total du bilan , le profit brut, la valeurs ajoutée , le nombre d’employés....etc .

Vue la nature de notre étude nous allons retenir la définition selon l’approche quantitative dans le contexte algerien.. Jusqu’au 2001, il n’existait pas une définition officielle de la PME en Algérie et l’Office National des Statistiques (ONS) définissait la PME comme étant une entreprise de production de biens et de services employant de 1 à 250 personnes. Au regard de cette définition, seul le critère effectif comptait. En décembre 2001, l’adoption de la loi d’orientation sur la petite et moyenne entreprise a conduit à une définition plus officielle. La définition de la PME adoptée par l’Algérie est basée sur les trois critères suivant : les effectifs, le chiffre d’affaire, le bilan annuel et l’indépendance de l’entreprise.

Selon Article 4 de la loi citée si dessus : La Petite et Moyenne Entreprise, quelque soit son statut juridique, est définie comme étant une entreprise de production des biens et des services employant de (1) à (250) personnes, dont le chiffre d’affaires annuel n’excède pas le 2 milliards de Dinars (DA) ou dont le total du bilan annuel n’excède pas 500 millions de Dinars et qui respecte le critère de l’indépendance.

### **3.3 Contribution des pme dans le développement territorial :**

Les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle économique et social très important, à la fois par leur importance dans le tissu économique et par la création d’emplois. Dans la zone de l’OCDE, les PME jouent un rôle majeur dans la croissance

---

<sup>8</sup> Confédération de la petite et moyenne entreprise, cité par wtterwulghe R, la PME est une entreprise humaine de boeck université paris 1998 p5



économique et ce sont elles qui créent la plupart des emplois nouveaux. Plus de 95 % des entreprises de cette zone sont des PME, qui représentent 60 à 70 % de l'emploi dans la plupart des pays<sup>9</sup>.

En outre, le développement du secteur des PME peut aider à renforcer la concurrence et la productivité et stimulera donc la croissance du revenu global et du revenu par habitant. Ce qui permettra une amélioration dans les niveaux de vie des populations.

Ce processus, en revanche, contribue au développement régional et local ainsi qu'à la cohésion sociale puisqu'il aide à atteindre une répartition juste et équitable de la richesse par dispersion régionale des activités économiques. Ainsi Les PME par son caractère « facilité d'implantation » permettent de développer les régions défavorisées. Ce développement n'aurait pu l'être s'il fallait attendre que les conditions d'implantations des grandes industries se réunissent. Tous ces développements positifs devraient aider à créer de meilleures possibilités, tant au niveau économique qu'au niveau politique, qui permettront de transformer des projections démographiques décourageantes et potentiellement sources d'aggravation de la pauvreté et de l'instabilité en une force entraînant un changement positif »<sup>10</sup>.

#### **3.4 Analyse empirique de la contribution des PME dans le développement territorial :**

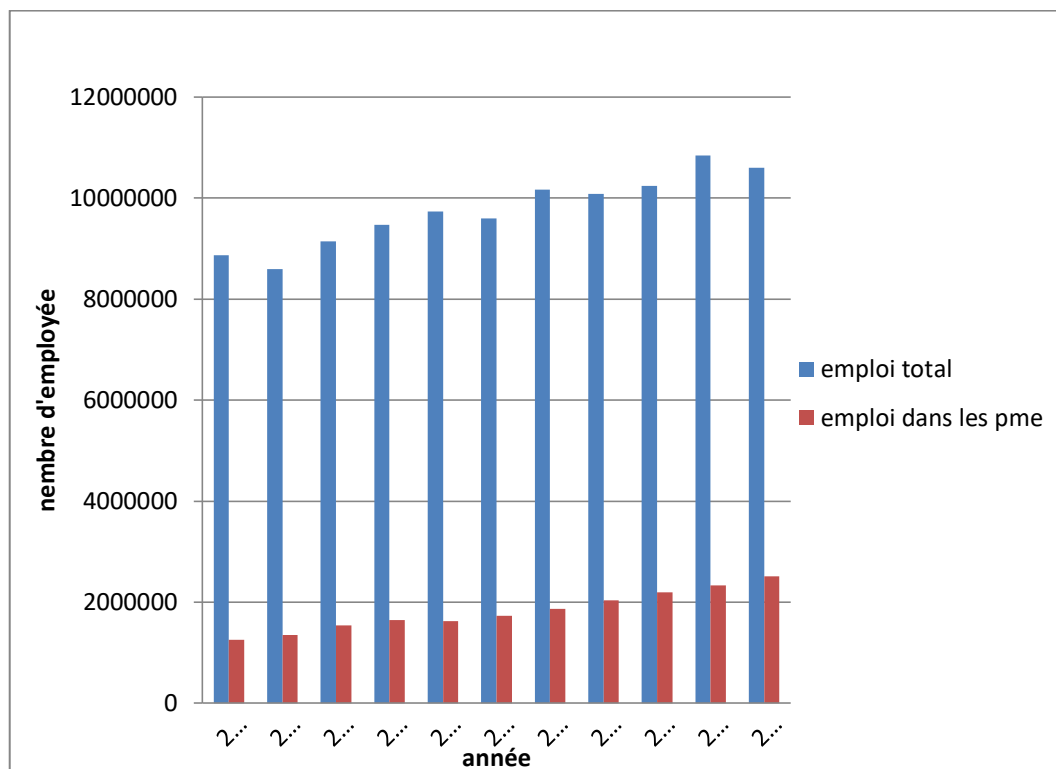
Parmi les différents rôles des PME nous allons sélectionner son rôle dans la création d'emploi pour deux raisons :

- ✓ L'impact de la création d'emploi sur la réduction de la pauvreté et dans l'amélioration de la qualité de vie.
- ✓ Disponibilité des données.

---

<sup>9</sup> OCDE, « Les petites et moyennes entreprises : force locale, action mondiale », p 2 disponible sur le [http://www.oecd.org/publications/Pol\\_brief/](http://www.oecd.org/publications/Pol_brief/)

<sup>10</sup> Fathallah oualalou(2012), Rapport sur les rôles des petites et moyennes entreprise en méditerranée , bari

**Figure 01 : part d'emploi créés par les PME dans l'emploi total**

**Source** : réalisée par l'auteur selon les données de L'ONS et ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement

La figure ci-après montre que la tendance de la part des PME dans l'emploi total est en croissance. Cette part est passée d'un peu plus 1252647 poste d'emplois en 2016 à plus de 10594000 emplois, ce qui représente 23.74% de l'emploi total en 2010. Cette amélioration ne doit pas, cependant, masquer le fait que ce taux de participation des PME à l'emploi total est loin d'être celui des pays développés.

#### 4. Répartition inégale du potentiel PME :

##### 4.1 Répartition spatiale des PME par région semestre 01 année 2016:

région	Effectif de PME	Pourcentage
Nord	401231	69%
Haut plateaux	162051	22%
Sud	50104	09%
total	577386	100%

**Source** : Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement.

Selon la répartition spatiale du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), les PME (personnes morales) sont prédominantes dans le Nord et, à un degré moindre, dans les Hauts-Plateaux en terme d'effectif PME.

L'analyse en termes de taux de concentration figurée dans le tableau ci-dessus montre que le nord est toujours en situation prédominante malgré la forte concentration de la population dans cette région. Cependant le sud qui était le dernier du classement est devenu en deuxième position, cela s'explique par une faible concentration de la population dans la région.

#### 4.2 Taux de concentration des PME par région semestre 01 année 2016

Région	Effectif de PME	Population RGPH	Taux de concentration
Nord	401231	21075874	19
Haut plateaux	162051	9765202	13
Sud	50104	34080030	15
Total	577386	34080030	17

**Source :** Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement.

Pour bien mettre en évidence les disparités spatiales du potentiel PME, on analysera la répartition de ce dernier entre les wilayas de chaque région.

#### 4.2 Analyse de la répartition des PME par wilaya selon le taux de concentration<sup>11</sup> :

<i>Région</i>	<i>nord</i>	<i>Haut plateaux</i>	<i>sud</i>	<i>Total pays</i>
<i>Parametre</i>				
<i>Moyenne des taux de concentrations</i>	<i>18</i>	<i>12</i>	<i>21</i>	<i>17</i>
<i>Ecart type de taux de concentration</i>	<i>8</i>	<i>4</i>	<i>10</i>	<i>9</i>
<i>taux de concentration maximal(Max)</i>	<i>43</i>	<i>21</i>	<i>36</i>	<i>43</i>

<sup>11</sup> Taux de concentration = (nombre de PME/ Population résidente )\*1000

<i>taux</i>	<i>de</i>	<i>08</i>	<i>08</i>	<i>10</i>	<i>08</i>
<i>concentration</i>					
<i>minimal(Min)</i>					

*Source : calculé par l'auteur d'après les donnée du tableau 01,02,03 figurant dans l'annexe*

A partir de la moyenne des taux de concentration des PME figurée dans le tableau ci-dessous, nous constatons que les wilayas de sud occupent la première place par rapport à la région du nord et la région des hauts plateaux. Néanmoins, il faut noter que cette moyenne est insuffisante pour jugée que les wilayas de sud sont les meilleurs. Cela s'explique par le fait que cette moyenne est influencée par la valeur extrême « 36 » enregistrée dans la wilaya de Tindouf et la wilaya d'Ilizi. Ainsi en comparant la moyenne des hauts plateaux « 12 » par rapport à celle des autres régions « 21 », « 18 », nous constatons que la situation des wilayas de la région hauts plateaux est la plus inquiétante.

Nous passons maintenant à l'analyse en termes d'écart type. Ce paramètre nous renseigne sur le degré de dispersion des données. À partir du tableau, on remarque que l'écart type des taux de concentration des PME est élève dans le nord et le sud par rapport à la région hauts plateaux .Cela montre qu'il existe moins de disparité à l'intérieur de cette dernière relativement aux autres.

L'écart type dans la région du nord et du sud est élevé. Ainsi il existe un grand écart entre les valeurs maximales et minimales des taux de concentration des PME. Donc les disparités sont importantes en termes de concentration des PME entre les wilayas de ces deux régions.

Après ce survol national, nous analysons les disparités du potentiels PME à une échelle très fine. C'est ce que nous allons tenter de faire à travers le cas des communes de la wilaya de Saïda.

Cette tache n'est pas une chose aisée du fait de l'indisponibilité et la divergence des données entre le niveau locale et centrale : deux chiffres très différents pour une même réalité.

### 4.3 Analyse de la répartition des PME par commune dans la wilaya de Saida :

- *Evolution du potentiel des PME dans la wilaya de Saida (2011-2016) :*

année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre PME	2915	3101	3537	1768	1591	1747
Taux de croissance	6.6%	6.3%	14.05%	-50%	-10%	9.80%

**Source :** direction de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement

D'après le tableau si dessous, le taux d'évolution du potentiel PME est faible dans la wilaya de Saida durant la période 2010-2016. Ce taux ne dépasse pas les 15% dans les meilleures situations. Ainsi on remarque que le secteur des PME dans la wilaya de Saida a enregistré une radiation considérable estimée par 50%. A partir de la, on constate que le secteur PME dans la wilaya de Saida est d'une dynamique faible. Notre constat se confirme par le classement de la wilaya dans les derniers rangs en termes de potentiel PME dans les bulletins d'information PME du ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement

- *Le nombre et la densité des PME par commune :*

commune	s a i d a	Ain el hadjar	Moulay	Sidi ahmed	Sidi boubker	Sidi amar	Ouled khaled	Houmet	el hassasna	Maanora	Ain skhouma	Ouled brahim	Tircine	Ain soltane	Youb	Doni thabet	Total
Nombre PME	1189	144	21	20	33	13	119	12	26	8	12	63	11	15	54	07	1747
Taux de concentration	8,11	24,8	0,6	0,54	2,65	0,67	22,2	1,18	1,23	0,54	1,57	3,97	1,37	0,6	6,5	0,9	4,6

**Source :** direction de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement

A la lecture du tableau ci-dessous il ressort d'abord que la commune chef lieu prédomine avec une concentration plus que la moitié (68.86%) de la population des PME de la wilaya.

suivie de très loin par la commune d'Ain el hadjar , deuxième du classement avec 144 PME et la commune d'ouled Khaled troisième du classement avec 119 PME. les reste des commune ont une part très négligeable du total d'effectif PME de la wilaya. elles sont très pauvres.

La répartition des PME par commune en termes de taux de concentration nous donne une toute autre configuration. Le classement des communes s'est renversé. La commune de Saïda n'est plus en tête du classement, mais redevient troisième derrière apres ain el hadjar et ouled khaled.. cela est logique car la commune de Saïda qui concentre plus de PME elle concentre également beaucoup plus d'habitants que celles-ci.

### Conclusion :

Le secteur des PME en Algérie connaît ces dernières années une période favorable. les politiques et les mesures de l'état semblent avoir un effet positif sur leurs évolution. Cependant avec une moyenne de 17 PME par 1000 habitants l'Algérie reste loin de la norme internationale standard qui est de 45 à 50 PME par 1000 habitants. Aussi l'évolution du secteur PME n'a pas touché tous les régions du pays. Il y a des wilayas ou leurs situations s'est détérioré comme le cas de la wilaya de Saïda.

Ainsi la répartition spatiale des PME présente de fortes disparités. Les PME sont prédominées dans la région nord et particulièrement dans les espaces littoraux. Cette situation s'allégera lorsqu'on analyse en termes de densité mais elle reflète toujours des fortes disparités entre les régions et les wilayas.

Ces disparités s'accroissent lorsqu'on analyse à une échelle fine comme la commune. L'exemple de la wilaya de Saïda illustre bien le phénomène. Celle-ci est très en retard en termes de taux de concentration de PME, soit 8 PME par 1000 habitant face à la moyenne nationale qui est de 17 PME PAR 1000 habitants en 2016. En effet, la repartions des PME entre les communes de la wilaya de Saïda montre que le taux de concentration de la majorité des commune est presque nul à l'exception des agglomérations suivantes : Saïda, Ain el hdjar et ouled Khaled.

### ***Référence bibliographique :***

- Amarouche A, (2010). Quelle place pour les PME algériennes dans une économie libéralisée de la rente ? Cas de l'Algérie In La PME algérienne et le défi de l'internationalisation : expériences étrangères, édition L'Harmattan, Paris.
- AMARTYA Sen(1992), *Repenser l'inégalité*, SEUIL, 1992.

- BERTIN A (2005) Quelle perspective pour l'approche par les capacités. *Revue Tiers-Monde* 182: 385-406
- BIHR Alain(2008), PFEFFERKORN Roland, *les systèmes des inégalités*, collection repère, ED la découverte.
- CATIN Maurice et Christophe VAN HUFFEL(2003), « Inégalités régionales et développement économique : le cas français (1850-2000) », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 5. [lead.univ-tln.fr/fichiers/2003-2.pdf](http://lead.univ-tln.fr/fichiers/2003-2.pdf)
- CHRISTIAN Morrison(2008), Lecture du Rapport sur le développement 2006: équité et développement, *revue d'économie du développement*, de Boeck
- COURLET C (2001) Territoires et régions, les grands oubliés du développement économique. l'Harmattan,paris
- DENIS Vanessa, RUIS Nicholas (2009), « *Inégalités économiques, inégalités sociales* ». *Cahier français*, n°351 aout 2009.
- DPAT. (2016). *Annuaire statistique de la wilaya de saïda . N° 24*, Saida, Algérie
- Farida Nemiri yaïci, « les pme et l'emploi en Algérie une diversité de dispositifs d'appui pour quels resultats ? », les cahiers du cread n°110.
- Deiss J & Gugler PH, (2012). «Politique économique et sociale», édition de Boeck, Bruxelles.
- GEOFFREY Hodgson(1998), « the approche of institutionnel economics », *journal of economic literature*, vol. XXXVI.
- HEDNA. M. (2004, Décembre). *La franchise dans le cadre de la stratégie de développement de la PME en Algérie*. Communication présentée au Séminaire organisé par l'Institut Multilatéral d'Afrique, Tunis, Tunisie
- JEAN-LUC Dulois ET FRANCOIS Mahieu, "*la dimension sociale de développement durable : réduction de la pauvreté ou durabilité sociale ?*", dans 'Développement durable : doctrine, pratique, évaluation', Paris .édition IRD.
- JEAN, B(2011) « Le développement territorial durable: une nouvelle approche de développement rural » *Desenvolv. Meio Ambiente*, v. 33

- 
- Kadi M, (2013). Relation entre la PME et l'emploi : Quelles réalités ? colloque portant sur « Evaluation des effets des programmes d'investissements publics et leurs retombées sur l'emploi, l'investissement et la croissance économique », Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et Sciences de gestion, Université de Sétif 1, 11&12 mars 2013.
  - MARC Brunet(2008), mesure des inégalités- ambigüité et paradoxe-, Droz.
  - MARC fleurbay (2006), l'état des inégalités, Belin, Paris 2006.
  - MICHEL MARIC, « égalité et équité : l'enjeu de liberté : AMARTYA Sen face à John RAWLS et à l'économie normative », dans revue Française d'économie, volume XI, numéro3, été 1996.



**Annexes :****Tableau 01** : concentration de PME région nord

Wilaya	Nombre de pme	Taux de concentration
alger	64683	22
tipaza	25307	43
boumerdes	21783	27
blida	19811	20
tizi ouzou	33918	30
bouira	13410	19
média	9150	11
ain defla	9215	12
béjai	27658	30
chelef	13165	13
oran	28492	20
tlemcen	13252	22
sidibelabbes	9933	10
ain temouchent	6059	8
mostaganem	9702	13
mascara	9629	12
relizane	7548	20
constantine	18940	20
mila	10579	14
jjjel	10499	16
annaba	13934	23
skikda	11976	13
el tarf	5060	12
guelma	7465	15

**Tableau 02** : concentration des PME par wilaya région hauts plateaux

Wilaya	Nombre de PME	Taux de Concentration
M'sila	13256	13
djelfa	8666	8
laghouat	5889	13
tiaret	7805	9
saida	3345	10
tissemsilt	3107	11
naama	2625	14
el bayadh	3000	13
bordj bou arréridj	12921	21
sétife	25286	17
batna	14162	13
oum el bouaghi	6355	10
khenchela	6366	16
tébessa	7607	12
souk ahras	5661	13

**Tableau 03** : concentration des PME par wilaya région sud

wilaya	Nbre des PME	Taux de concentration
illizi	1782	36
tamanrasset	2671	15
tindouf	1856	35
adrar	4004	10
biskra	7777	11
ourgla	8850	16
El oued	7429	11
Bechar	6801	25
ghardaia	8934	25